



**Syndicat Indépendant Académique
Aix-Marseille
de l'Enseignement Secondaire**

133, rue Jaubert, 13005 MARSEILLE

☎ 04 91 42 18 55 📱 06 76 58 63 47 Fax : 04 91 42 28 15

✉ jacques.mille2@wanadoo.fr <http://www.siaes.com>

SIES (Syndicat - national - Indépendant
de l'Enseignement du Second degré)

<http://www.le-sies.com>

CAT (Confédération Autonome du Travail)

Lettre de présentation aux Stagiaires IUFM de l'Académie d'Aix-Marseille

Marseille, le 22 Août 2007

Chère, cher collègue,

Vous venez de réussir au concours pour être titularisé(e), au terme de votre stage, dans un corps de l'Education Nationale. **Nous vous félicitons pour ce succès et vous souhaitons la bienvenue dans notre Académie** où vous allez effectuer votre stage.

Cette année, cruciale pour vous, sera rythmée par vos **obligations (nombreuses...)** de stagiaire à l' IUFM, votre **service dans l'établissement où vous serez affectée(e)**, la **constitution de votre demande de mutation au mouvement inter-académique** (Novembre - Décembre), puis au **mouvement intra-académique** (Mars - Avril).

Certes l'IUFM et l'Administration vous informeront de tout ce qui concerne cette année de stage et des modalités de votre demande d'affectation en tant que titulaire. Vous serez alors largement informé(e) de vos obligations et de vos devoirs... et probablement moins de vos droits.

C'est là que les conseils d'un **syndicat** pourront se révéler utiles, en particulier pour constituer votre dossier de mutation au mouvement inter-académique (barème, vœux), puis au mouvement intra-académique, tant il est vrai que les textes officiels en la matière ne sont pas toujours très faciles à interpréter pour le profane, et comportent quelques pièges qu'il convient d'éviter. **Le SIAES vous propose donc ses services en ces domaines.**

Lundi 27 Août se tiendra au rectorat d'Aix-Marseille la commission d'affectation des Stagiaires IUFM et en situation.

Une permanence téléphonique sera assurée par les responsables du SIAES pour informer les stagiaires de leur établissement d'affectation.

N'hésitez pas à nous contacter le 27 Août de 17h00 à 21h00 !

Voir contacts au verso.

Le SIAES sera présent lors des journées de rentrée administrative des stagiaires IUFM qui auront lieu les 30 et 31 Août 2007 au siège de l'IUFM, Rue Eugène Cas à Marseille.

Nos représentants seront présents pour vous accueillir et à votre disposition pour vous renseigner et vous remettre gracieusement un « Livret d'accueil - Guide du Stagiaire IUFM » qui contient de précieuses informations qui vous seront utiles tout au long de votre année de stage.

Rendez-vous au stand SIAES pour retirer votre Guide ! Voir plan ci joint.

Vous constaterez aisément, dès cette rentrée et tout au long de l'année, qu'il existe un grand nombre de syndicats d'enseignants qui vous proposeront leurs services. Certains très connus, d'autres moins. Le pluralisme est ainsi bien assuré... mais le choix peut se révéler difficile dans ce maquis des sigles !

Nous vous conseillons donc, avant toute adhésion à quelque syndicat que ce soit, de vous renseigner, de vous documenter, de prendre contact, de faire un "comparatif" selon les critères que vous aurez choisis. Bref, de réfléchir et, en un mot, de ne pas vous laisser forcer la main ou signer sous la pression, en sachant que rien ne presse, tous les syndicats acceptant les cotisations à tout moment de l'année.

Pour le SIAES, sachez simplement ici que son seul objectif est d'offrir aux personnels de l'Education Nationale (dont vous êtes, en tant que stagiaires et futurs titulaires) les services dont ils ont besoin, tant pour être renseignés, conseillés, aidés... ou défendus, si nécessaire.

Et ce en dehors de toute considération idéologique ou politique, donc en toute indépendance, dans un souci d'écoute et de proximité dont peut témoigner notre totale disponibilité, 7 jours sur 7 (y compris durant les vacances), de 8 h à 21 h.

Pour ce qui est des idées et valeurs que nous défendons, plutôt que de grands discours ou de belles déclarations comme d'autres en font, nous préférons vous dire ici que notre souci premier est de voir assuré par des professeurs qualifiés un enseignement de qualité, dans l'intérêt des élèves évidemment mais aussi dans celui des professeurs eux-mêmes eu égard au travail qu'ils ont du fournir au cours de leurs études universitaires.

Nous pensons ainsi que si **Instruction** et **Education** vont de pair, la seconde ne saurait l'emporter sur la première sans risque de voir notre métier transformé en une simple fonction d'animateur socio-culturel ou de psychothérapeute scolaire. Nous croyons, **loin des théories pédagogistes à la mode**, au bon sens dans la pratique de notre métier, au **travail en équipe librement consenti et non imposé**, comme à la **liberté pédagogique** (que nous confère la loi) mise **au service des élèves dont nous avons la charge**.

Nous serons, bien sûr, disponibles pour répondre, si vous le souhaitez, à toutes vos questions à ce sujet.

Le SIAES, est le 2^{ème} syndicat dans l'académie d'Aix-Marseille pour les professeurs de lycées et collèges. Le SIAES est associé au SAGES (Syndicat des Agrégés de l'Enseignement Secondaire), membre du SIES (Syndicat - national - Indépendant de l'Enseignement du Second degré) et de la CAT (Confédération Autonome du Travail). Ces organisations sont officiellement reconnues au plus haut niveau et reçues à l'Elysée et au Ministère. Les positions du SIAES sont donc relayées au niveau national lors des audiences auxquelles participent régulièrement les responsables du SIAES.

Le SIAES propose les cotisations les moins chères du « marché syndical » pour un service au moins égal sinon bien supérieur à celui des autres syndicats et ne vit - contrairement à la majorité des organisations syndicales - que grâce aux cotisations des adhérents ce qui garantit son indépendance. Le SIAES est l'un des seuls syndicats de l'Education Nationale à ne toucher aucune subvention et à ne vivre que des cotisations de ses adhérents !

Dans l'attente de vous rencontrer, de répondre à vos questions, nous vous souhaitons une **BONNE RENTREE**.

Le Bureau du SIAES.

COTISATION annuelle Stagiaire IUFM : 25 €

Impôts : Réduction fiscale de 66% sur le montant de la cotisation (attestation dès réception).

Permanence téléphonique pour vous informer de votre établissement d'affectation :
A partir de Lundi 27 Août de 17h00 à 21h00 et les jours suivants de 9h00 à 20h00
VERNEUIL Jean-Baptiste (Responsable IUFM) : 04 91 34 89 28 ou 06 80 13 44 28
Jacques MILLE (Secrétaire Général) : 06 76 58 63 47
ou par mail jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

Secrétaire Général : Jacques MILLE ☎ 133 Rue Jaubert 13005 MARSEILLE

☎ 04 91 42 28 15 📞 06 76 58 63 47 Fax : 04 91 42 28 15 ✉ jacques.mille2@wanadoo.fr

Responsable IUFM : Jean-Baptiste VERNEUIL ☎ 6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE

☎ 04 91 34 89 28 📞 06 80 13 44 28 ✉ jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

COTISATION ANNUELLE STAGIAIRE IUFM : 25 €

Adhésion Stagiaire IUFM

Mlle Mme M.

NOM (en majuscules) :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :/...../.....

Situation familiale : Enfants :

ADRESSE :

Ville : Code :

Tél. fixe : Portable :

Fax :

Courriel :@.....

DISCIPLINE :

Corps : Echelon :

ETABLISSEMENT :

Commune :

Cotisation de 25 euros, réglée le

Signature :

Libeller le chèque à : SIAES CCP 12 999 99 G Marseille
et l'adresser, avec cette fiche, à :
René GARCIN L'Amandière 89 Av.Gaudon 13015 Marseille

N'hésitez pas à joindre un courrier, si nécessaire, pour tout renseignement, information, aide...

Tarif couple : Remise de 50% sur la cotisation la plus basse.
Impôts : Réduction fiscale de 66% sur le montant de la cotisation (attestation dès réception).

La cotisation court sur une année à partir de son encaissement ; vous pouvez donc cotiser à n'importe quel moment de l'année.



Plan d'occupation de la 2^{ème} cour de l'IUFM Eugène Cas

